

BILAN D'ÉTAPE

2021

du PACTE

**pour la
transition**

Un an après

les élections municipales

SOMMAIRE

1	+160 COLLECTIFS ACTIFS EN FRANCE	3
2	SUIVI DES ENGAGEMENTS : DES ACTIVITÉS VARIÉES	4
3	DES ACTIONS QUI PORTENT LEURS FRUITS	6
4	PERSPECTIVES POUR LA SUITE DU MANDAT	9

MÉTHODOLOGIE

Ce bilan a été rédigé à l'aide des réponses de 46 collectifs actifs sur un total de 64 communes à un [questionnaire en ligne](#) entre Mai et Août 2021. Les pourcentages indiqués dans ce document sont ainsi toujours basés sur les réponses de ces 46 collectifs.

Ces réponses ont été complétées grâce aux documents de suivi partagés par plusieurs collectifs, ainsi que les formations entretiens et de nombreux échanges de mails tout au long de l'année.

1

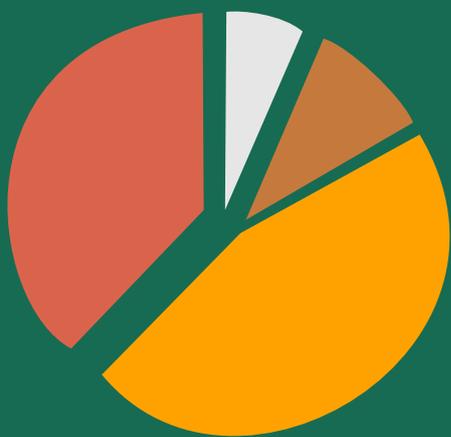
+160 COLLECTIFS ACTIFS EN FRANCE

A la suite des élections municipales de 2020, plus de **950 listes** se sont engagées (sur en moyenne 21 mesures) auprès de plus de **271 collectifs citoyens**.

En 2021,
+160 collectifs actifs

288
municipalités
signataires

LE FONCTIONNEMENT DES COLLECTIFS



👉 EN ASSOCIATIONS

■ association locale (38%)

👉 SANS STRUCTURE LÉGALE

■ collectif de citoyens (46%)

■ collectif d'associations locales (10%)

👉 AUTRE

■ autre (6%)

+ D'1 COLLECTIF SUR 2 cherche à **DÉVELOPPER DES PARTENARIATS** et à **FÉDÉRER LES ACTEURS DU TERRITOIRE** autour des questions de plaidoyer

Il s'agit donc de développer un **travail complémentaire des initiatives déjà présentes** sur les territoires.



Le **travail d'interpellation et le suivi indépendant de l'action des municipalités** repose sur le **travail bénévole** des militants impliquées !

Ainsi seule une minorité reçoit une minorité des collectifs (13%) reçoit des financements (subventions publics ou dons).

2 SUIVI DES ENGAGEMENTS : DES ACTIVITÉS VARIÉES

**Se mobiliser dans le cadre du Pacte,
ça veut dire...**

Réfléchir ensemble à **un autre avenir qu'une croissance exponentielle** du village sans prise en compte des enjeux environnementaux essentiels à la qualité de vie et à notre planète

(À SAINT JEAN DE GONVILLE)

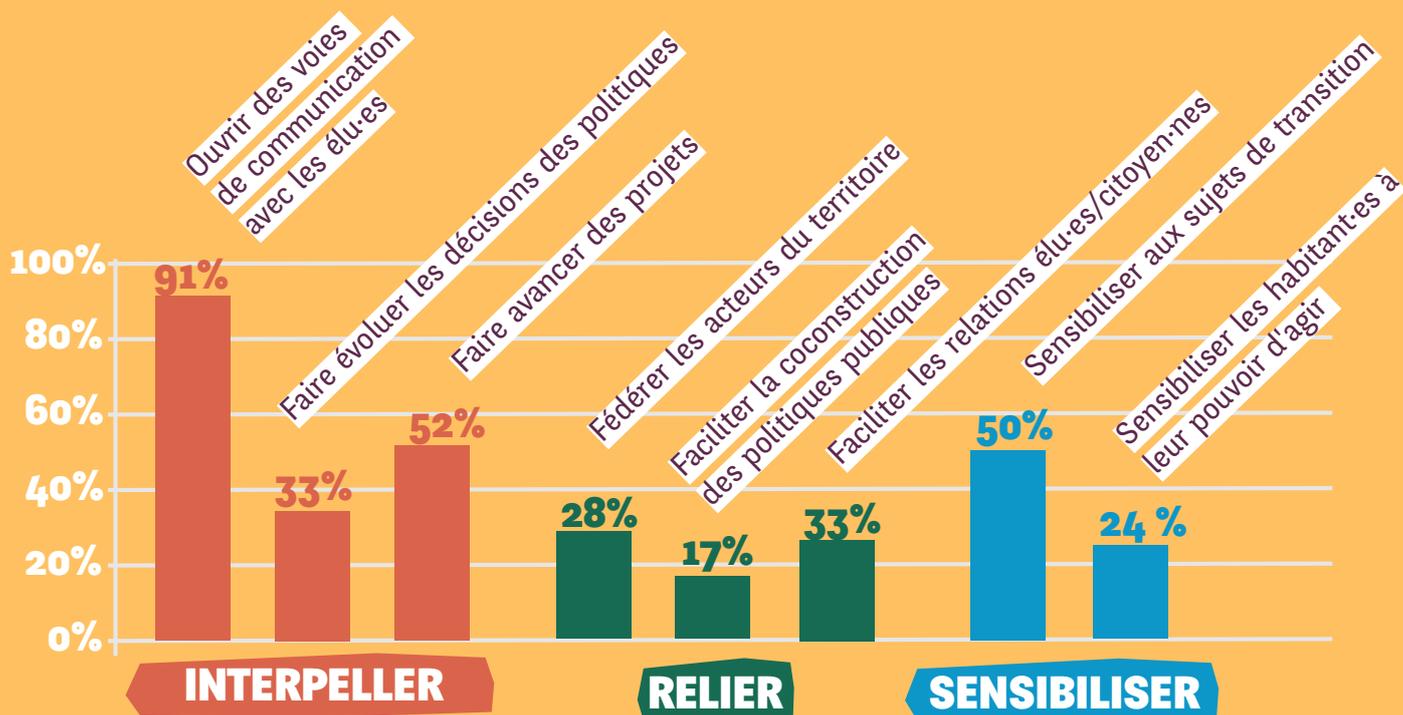
Accompagner la municipalité dans la **réalisation, voire le le dépassement des mesures** sur lesquelles elle s'est engagée

(À MALLEMORT)

Sensibiliser, informer et amener les habitant-es, comme les élu-es à **s'investir davantage dans la transition** de leur commune

(À CAGNES SUR MER)

QUE PERMET L'ACTION DES COLLECTIFS ?



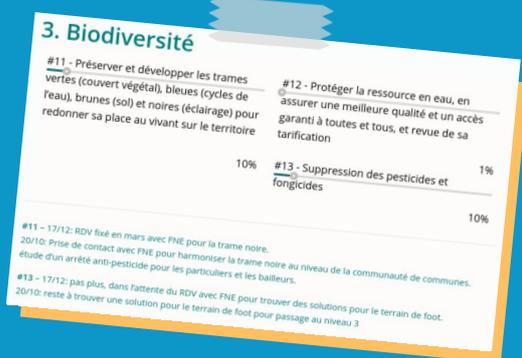
SUR LE TERRAIN

À SAINT DENIS DE LA RÉUNION



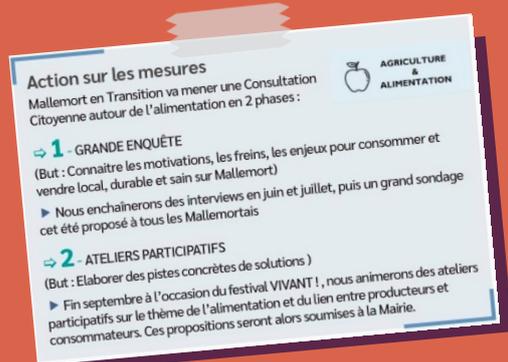
Le collectif de Saint Denis de la Réunion s'est positionné par rapport au projet de nouveau Règlement Local de Publicité de la ville peu ambitieux et a fortement mobilisé les habitant-es pour **investir les réunions publiques** et **déposer des avis en nombre dans le cadre de l'enquête publique**. Après un rejet du projet de près de 80% des participant-es lors de l'enquête, la municipalité a **rouvert le dialogue** et **trouvé des améliorations** sur de nombreux points comme l'extinction des enseignes, la densité des panneaux ou la protection du patrimoine.

À LA ROCHE SUR FORON



A la Roche sur Foron, le collectif Pays Rochois en Transition échange régulièrement avec l'ensemble des élu-es locaux pour faire le point sur l'avancement des 25 engagements, ce qui permet au collectif de mettre à jour **une page de suivi publique pour rendre visuelle l'avancée des mesures**. Chacun de ces temps d'échanges est suivi de deux temps de vingt minutes de sensibilisation sur des sujets précis amenés par le collectif citoyen (sécurité alimentaire, mobilités douces...).

À MALLEMORT



Le collectif de Mallemort réalise, en lien avec la commune, une **grande étude sur les habitudes alimentaires des habitant-es** afin d'identifier les enjeux pour favoriser une consommation durable locale et saine sur la commune.

Cette étude sera complétée par **4 ateliers participatifs** sur les thématiques liées aux mesure du Pacte, notamment le rapprochement de la fourche à l'assiette, qui serviront à établir des propositions concrètes à présenter aux élu-es.

3 DES ACTIONS QUI PORTENT LEURS FRUITS

Depuis le début du mandat,

+720
réunions
de collectifs

+430
rencontres
avec les élu·es

+120
événements
organisés

Les collectifs ont fait part de **difficultés à se faire entendre de leurs élu·es**, et ont donc cherché la bonne attitude à adopter pour faire passer leur message.

Mais ça n'a pas empêché...

- **91% d'entre eux** d'ouvrir des voies de communications avec leurs élu·es
- **71% d'entre eux** d'avoir eu plusieurs échanges fructueux avec leurs élu·es
- **33% d'entre eux** de faire évoluer les décisions des politiques et **52% d'entre eux** de faire avancer des projets

Seuls
20%

des collectifs ont obtenu
**UNE FEUILLE DE ROUTE
DES ÉLU·ES**

Ces feuilles de route précisent le calendrier de mise en œuvre des mesures signées pendant les élections. Elles sont donc un **enjeu important** pour **garantir la bonne mise en œuvre des engagements** pris envers les habitant·es.

30%

SEULEMENT
apparaissent
suffisantes

LES 5 MESURES
qui ont le + avancé

- 1** **MESURE 15**
mobilités actives
- 2** **MESURES 29 ET 28**
- 3** démocratie participative
- 4** **MESURE 7**
restauration collective
- 5** **MESURE 3**
sobriété énergétique

Les collectifs font part **d'un avancement inégal** des diverses mesures du Pacte pour la Transition.



LES TRANSPORTS

Sur la question des transports, la mesure consacrée aux mobilités douces fait partie des plus avancées pour **près de 40% des collectifs répondants**.

DE NOMBREUSES COLLECTIVITÉS ONT AINSI :

- travaillé à la **mise en place d'un plan vélo ou schéma cycliste** (comme à Saint Chamas, Salon de Provence, Meyriargues, Perros Guirec ou Chereng)
- **étendu les zones de circulation à 20 ou 30km** et les **espaces partagés** (Senas, la Roche sur Foron, Paimpol, Montpellier, Senlis)
- oeuvré à l'**exclusion des véhicules les plus émetteurs du territoire** (ZFE sur Lyon Métropole, exclusion des véhicules diesel sur Servoz)
- cherché à **favoriser la participation des habitant-es à ces politiques** (comme à Bruz, Bartenheim ou Huningue).

L'ALIMENTATION



Un sujet de prédilection des collectifs locaux du Pacte sont les questions d'agriculture et alimentation, une thématique à impact quotidien sur la vie des habitant-es, et qui permet aussi de se mobiliser directement sans dépendre de la bonne volonté des élu-es.

Les collectifs ayant répondu au questionnaire de suivi font ressortir que 15% des communes ont avancé sur les questions de soutien aux producteurs locaux (mesure #5), 17% sur la préservation du foncier agricole et l'installation de nouveaux agriculteurs (mesure #6), et 27% sur une restauration collective plus bio, locale, équitable, et végétarienne (mesure #7).

CELA CORRESPOND À DES ACTIONS TELLES QUE :

- la **mise en place de marchés bio et locaux** (dans les communes de Montlouis sur Loire ou la Roche sur Foron)
- une **aide à l'installation de jeunes agriculteurs** (comme à Grasse ou Alleins)
- le **soutien à un groupement de producteurs** (Arpaillargues et Aureilhac)
- la **mise à disposition de terres pour des agriculteurs bio** (à Miramas, Aigrefeuille d'Aunis, Saint Denis de la Réunion ou Boeschepe).



LA DÉMOCRATIE

Une thématique dans laquelle les collectifs Pacte trouvent toute leur place - ils sont **51% à s'investir sur le sujet** - est celle de la démocratie et de la participation citoyenne aux politiques locales

Plusieurs collectifs souhaitent en effet pouvoir avoir un **rôle d'intermédiation entre les élu-es et le reste des habitant-es** pour faire évoluer les politiques locales, mais aussi faire en sorte que plus de monde souhaite et puisse matériellement **participer à des dispositifs de co-construction**, afin d'aboutir à une **vision réellement partagée d'un futur souhaitable pour le territoire**.

👉 AU NIVEAU LOCAL, CELA PASSE

- principalement par la **création de comités, commissions consultatives, participatives ou extra-municipales**
(comme à Meyriargues, Salon de Provence, Aigrefeuille d'Aunis, Arpaillargues et Aureilhac, Gommegnies, Boeschepe, Huningue, Fécamp, Combs la Ville)
- mais aussi par le **renouvellement des instances existantes**
(comme à Montpellier)



4

PERSPECTIVES POUR LA SUITE DU MANDAT

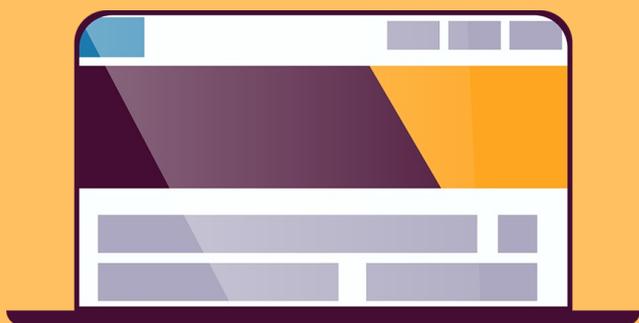
Alors que les collectifs Pacte ont été, comme de nombreux autres activités bénévoles, **très impactés par la crise sanitaire** (le contexte sanitaire fut un obstacle majeur pour 62 % des répondants), ils ont montré que **les habitant-es et associations ont toute leur place dans la co-construction des politiques locales**, et peuvent **contribuer à faire avancer les questions de transition sur les territoires**.

POUR ALLER DANS CE SENS,

- il faut **laisser leurs places dans la construction des politiques publiques aux citoyen-nes**, à travers des dispositifs de participation ambitieux et inclusifs, mais aussi en étant ouverts aux retours, contributions et critiques des associations et collectifs citoyens engagés !

- Les municipalités vont être contraintes pendant ce mandat à plusieurs obligations légales (comme l'inclusion de produits bio à la cantine, le tri à la source des biodéchets, la mise en place de Zones à Faibles Emissions). Il faut **prendre ces échéances comme des opportunités en allant plus loin que le minimum légal**, en s'appuyant sur l'expérience des associations de terrain, et en impliquant tou-tes les habitant-es du territoire pour que ces mesures bénéficient à tout-es.

- Les collectivités locales ont un rôle essentiel dans la généralisation des politiques permettant à l'ensemble de nos territoires de devenir résilients : elles doivent concevoir et publier des plans d'actions clairs et accessibles à toutes et tous sur ces questions de transition. Des personnes et associations se mobilisent depuis des années pour la transition de leur territoire, **elles sont un atout à ne pas ignorer !**



POUR REJOINDRE L'AVENTURE DU
PACTE POUR LA TRANSITION,
**contactez le collectif citoyen
le plus proche de chez vous
GRÂCE À LA CARTE SUR
[PACTE-TRANSITION.ORG](https://pacte-transition.org)**

